

RÉGIME CANADIEN DE SOINS DENTAIRES



Le Régime canadien de soins dentaires (RCSD) est une initiative fédérale conçue pour rendre les soins de santé bucco-dentaire plus accessibles aux canadiens. Ce programme offre une aide financière pour les soins dentaires aux résidents canadiens dont le revenu familial annuel est inférieur à 90 000 \$ et qui ne bénéficient pas d'une assurance dentaire privée.

Si vous ou un membre de votre famille êtes admissibles au RCSD, voici ce que vous devez savoir avant de planifier votre prochaine visite chez le dentiste.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SUR LE RCSD

Le RCSD a une [grille tarifaire établie](#). Le coût couvert dépendra de votre revenu familial net ajusté. Vous devrez payer tout solde restant non couvert par le RCSD. Ce solde peut comprendre une quote-part ou une facturation du solde.

Assurez-vous de mentionner les éléments suivants à votre dentiste.



**Avant de prendre
rendez-vous, vérifiez
si le RCSD est accepté.**



**Avant de commencer
tout traitement,
renseignez-vous sur les
services susceptibles
d'entraîner des frais.
En cas de frais, demandez
une estimation ou le
montant exact à payer.**

COMPRENDRE LES QUOTES-PARTS, LA FACTURATION DU SOLDE ET LA COUVERTURE

LES QUOTES-PARTS

Le gouvernement fédéral ne couvrira qu'une partie des frais du RCSD, et vous devrez assumer les frais supplémentaires, appelés **quotes-parts**. Les patients dont le revenu familial net ajusté se situe entre 70 000 \$ et 89 999 \$ devront payer une quote-part.

LA FACTURATION DU SOLDE

La couverture du RCSD peut être inférieure aux honoraires habituels d'un dentiste. Par conséquent, en plus de la quote-part potentielle, un dentiste peut facturer la portion de ses honoraires habituels non couverte par le RCSD.

Demandez toujours à votre dentiste si le RCSD couvre les services dentaires et s'il y aura des frais à votre charge ou une facturation du solde. Vous pouvez demander un devis pour éviter toute dépense imprévue.

EXEMPLE DE COUVERTURE DU RCSD POUR LES SOINS DENTAIRES

Veuillez noter que les chiffres suivants sont fournis à titre d'exemple. Les coûts réels dépendent de plusieurs facteurs, notamment du dentiste et de votre emplacement.

Coût des soins dentaires (honoraires habituels du dentiste) :		120 \$	
Couverture du guide tarifaire du RCSD pour les soins dentaires :		100 \$	
Revenu familial ajusté	Quote-part (Basée sur le RCSD Couverture de 100 \$)	Facturation du solde (Différence entre les honoraires habituels du dentiste et la couverture du RCSD)	Coût total potentiel pour le patient Quote-part + facturation du solde = Total
Moins de 70 000 \$	0 % de quote-part	20 \$	20 \$
Entre 70 000 \$ et 79 999 \$	40 % de quote-part 40 \$ facturés au patient	20 \$	60 \$
Entre 80 000 \$ et 89 999 \$	60 % de quote-part 60 \$ facturés au patient	20 \$	80 \$